FICHE DE POSTE OUVERT AU RECRUTEMENT

d’une MAÎTRESSE

ou d’un MAÎTRE de CONFÉRENCES ASSOCIÉ (e)

**Année 2021-2022**

|  |
| --- |
| **École nationale supérieure d'architecture de : Paris-Belleville**  **Poste de : Maîtresse de conférences ou Maître de conférences associé(e)**  **Groupe de disciplines : Histoire et culture architecturales**  **Discipline : Histoire et culture architecturales** |

|  |
| --- |
| **Domaine Fonctionnel : Enseignement supérieur – Recherche** |

|  |
| --- |
| **I / Contexte**  Présentation générale de l’École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :  Les principes fondateurs :  La formation repose sur un ensemble de principes fondateurs qui constituent le projet pédagogique de l’École :   * Un enseignement nécessairement pluridisciplinaire. * Un socle commun constitué d’enseignements fondamentaux, comprenant notamment la maîtrise des moyens de représentation de l’espace (du dessin à la main aux outils informatiques), la théorie, l’histoire de l’architecture, la construction et les sciences humaines et sociales. * Une articulation entre projet pédagogique et projet scientifique. Option fondatrice de l’École, elle repose sur l’implication du corps enseignant dans des activités de recherche et permet l’actualisation des savoirs enseignés. * Une primauté donnée au projet architectural et urbain.   L'École attache une grande importance au lien entre l'enseignement et la pratique.  Elle porte autant d'attention à l'architecture d'édifices qu'à l'architecture urbaine et à l'architecture des territoires, au patrimoine, à sa réhabilitation qu'à la création (mémoire et projet), à la forme qu'aux techniques constructives (elle organise un double cursus architecture-ingénierie avec le CNAM), à la responsabilité sociale de l'architecte.  Elle fait clairement le choix de ne pas créer une filière professionnalisante en 1er ou en 2ème cycle, mais de dispenser un enseignement continu, progressif (Licence) puis cumulatif du projet sous toutes ses formes, durant les années qui mènent aujourd'hui au diplôme d'État d'architecte, permettant ainsi à chaque étudiant-e de participer de manière active à la construction de son propre parcours d’études. Elle développe, en coopération avec d’autres établissements, des formations de spécialisation et d'approfondissement après le diplôme, avec un DSA Architecture et projet urbain, un DSA Architecture et risques majeurs, un DSA Architecture et patrimoine et un DSA Architecture et maîtrise d’ouvrage, mais aussi récemment, avec un Mastère Architecture et scénographies. De plus, elle offre une formation doctorale au sein de l’École doctorale Ville, Transports et Territoires rattachée à la COMUE Paris-Est Sup dont elle fait partie.  Présentation des activités de recherche scientifique de l’École :  Dès sa fondation, l'École a voulu instaurer un dialogue singulier entre projet pédagogique et projet scientifique et c'est pour cela que, dès cette époque, elle souhaitait que les enseignant-e-s mènent parallèlement à leurs pratiques pédagogiques des recherches théoriques. C'est cela qui a conduit à la création d’une équipe de recherche IPRAUS (Institut Parisien de Recherche Architecture Urbanistique Société) composante de l’Unité Mixte de Recherche. AUSser  L’IPRAUS a associé et confronté, dès sa création en 1986, les disciplines du projet architectural et urbain aux sciences de l’homme et de la société. La démarche sollicite la complémentarité des disciplines et de leurs postures méthodologiques autour d’un objet commun : l’espace architectural de la ville, considéré dans son rapport dialogique aux organisations des sociétés et à travers ses processus de production. Une telle position permet l’acquisition de savoirs et d’outils conceptuels spécifiques, ainsi que la production de connaissances relevant de la discipline architecturale.  Depuis le 1er janvier 2010, l’IPRAUS fait partie de l’Unité Mixte de Recherche AUSser - Architecture, Urbanisme, Société : Savoirs, Enseignement, Recherche - UMR 3329 CNRS / Ministère de la Culture. L’IPRAUS est en outre équipe d’accueil de l’École doctorale Ville, Transports et Territoires de la COMUE Paris-Est Sup à laquelle est associée l’Ensa de Paris-Belleville. Il participe au laboratoire d'excellence Futurs Urbains.  Les axes de recherche communs à l’IPRAUS et à l’UMR AUSser sont les suivants :  Thème 1 : Patrimoine et tourisme : constructions, narrations, réinventions ;  Thème 2 : Territoires et paysages en transition(s) ;  Thème 3 : Cultures, savoirs, médiations et productions architecturales ;  AsiaFocus - Architecture et villes d’Asie.  Liaisons hiérarchiques :  Le directeur et la directrice des études exercent la responsabilité de la définition de la charge du service (160 heures pour les deux semestre).  Liaisons fonctionnelles :  La personne candidate doit travailler en excellente coopération avec les enseignants des deux cycles. |

|  |
| --- |
| **II / Missions et activités principales de l'enseignant :**  Charges pédagogiques : 160 heures aux premier et second semestres 2021-2022.  Enseignements à assurer :  Il ou elle assurera en cycle Licence et Master des enseignements en cours magistraux consacrés à l’Histoire et aux cultures architecturales.  - CM Histoire de l’architecture Antiquité et Moyen-Age (Licence première année, 1er semestre)  21 heures de CM soit 35 HETD  et/ou  - CM Histoire de l’architecture Renaissance et Temps modernes (Licence première année, 2ème semestre)  21 heures de CM soit 35 HETD  - CM Optionnel Histoire de l’architecture (Master première et deuxième année, 1er semestre)  Au choix de la personne candidate sur la période moderne (XVIe-XVIIIe siècle) sur la pratique professionnelle de l’architecte et/ou sur l’édification.  21 heures de CM soit 35 HETD  - CM Optionnel Histoire de l’architecture (Master première et deuxième année, 2ème semestre)  Au choix de la personne candidate, sur la période moderne (XVIe-XVIIIe siècle).  21 heures de CM soit 35 HETD  - Participation à l’intensif de visites organisées en début d’année~~s~~ (Licence première année)  20 heures de TD  Par ailleurs, en fonction des compétences, savoirs et savoir-faire de la personne candidate, mais aussi des besoins identifiés par le Service des études et la CFVE, l’enseignant recruté devra assurer des interventions complémentaires (participation à un séminaire de Master, encadrement du rapport de fin de Licence...).  Autres tâches :  Il ou elle sera amené(e) à travailler ponctuellement au sein de l’équipe de recherche IPRAUS afin de favoriser les liens entre l’enseignement (notamment les séminaires) et la recherche : enseignements pré-doctoraux, diffusion des travaux de recherche. |

|  |
| --- |
| **III / Titres ou diplômes requis :**  Doctorat (Histoire de l’architecture, Histoire de l’Art).  Il ou elle doit remplir l’une des conditions suivantes (Article 1, Chapitre 1er du décret n°2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des Ensa) :   * **1**° Justifier d’une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d’architecture autre qu’une activité d’enseignement, d’une durée d’au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1er janvier de l’année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé ; * **2**° Détenir l’un des diplômes mentionnés, pour les maîtres de conférences associés, au 1° de l’article 31 du décret n°2018-105 du 15 février 2018 susvisé portant statut particulier du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d’architecture ; * **3**° Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l’établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d’architecture et modifiant le code de l’éducation, réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d’enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d’enseignement supérieur ou de recherche. |

|  |
| --- |
| **IV / Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :**  Doctorat (Histoire de l’architecture, Histoire de l’Art).  Compétences techniques :  La personne candidate doit justifier de compétences et d’expériences dans l’enseignement et la recherche de l’Histoire de l’architecture sur les périodes de l’Antiquité, du Moyen-Age et de la période moderne (XVIe-XVIIIe siècles).  Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées) :   * Capacité à travailler de manière collégiale avec un groupe interdisciplinaire d’enseignants. * Expérience solide de l’enseignement de l’enseignement de l’histoire de l’architecture. * Capacité à enseigner en présence des étudiant-e-s ou à distance. * Capacité à s’investir dans la valorisation et la diffusion des travaux des étudiants (expositions, publications…).   Savoir-être (compétences comportementales) :   * Capacité à transmettre des savoirs et des savoir-faire aux étudiants. * Maîtrise de méthodes de correction, dont l'objectif est de développer chez les étudiants un esprit critique. * Sens de l’écoute et d’adaptation aux rythmes et niveaux d’étudiants aux profils variés. * Capacité à travailler en équipe, tout en apportant ses compétences propres, faisant preuve d’initiatives et étant force de propositions.   Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions   * Poste à pourvoir à la rentrée du 1er semestre de l’année universitaire 2021-2022. Présentation des enseignements le 8 septembre 2021 et début des enseignements la semaine du 20 septembre 2021. * Le contrat proposé sera établi pour l'année universitaire 2021-2022.   Profil du candidat recherché (le cas échéant) :   * Pédagogue averti (expérience d'enseignement requise). |

|  |
| --- |
| **V/ Informations et envois des candidatures**  Dossier numérique sous forme d’un fichier pdf à adresser :  À l’attention de :  Monsieur François Brouat - directeur de l’Ensa de Paris-Belleville  À l’adresse suivante :  recrutement-enseignants@paris-belleville.archi.fr  Contenu du dossier numérique :  Le dossier de candidature devra comporter un CV, une note pédagogique synthétisant les expériences et les réflexions sur la question de l’enseignement du projet architectural et urbain et proposant des enseignements à assurer, répondant précisément au profil de poste précité (3 pages maximum), ainsi qu'un livret de références de travaux. Ce dossier de candidature devra être envoyé uniquement par voie dématérialisée sous la forme d’un seul fichier pdf.  Calendrier :  Date limite de réception des candidatures **au plus tard le 28 août 2021 à 17h**. **Les dossiers reçus au-delà de cette date ne seront pas retenus**. (Pré-sélection sur dossiers pour une éventuelle audition).  **L’entretien** avec les candidats.es pré-sélectionnés.es aura lieu le **vendredi 3 septembre après-midi** en présentiel dans les locaux de l’école, ou en distanciel, en fonction des règles sanitaires en vigueur. Les personnes retenues à l’audition seront averties **au plus tard le 1er septembre 2021**.  **La rentrée aura lieu la semaine** du 20 septembre 2021**.**  **L’Ecole est fermée du 24 juillet au 29 août 2021.** |

Date de mise à jour de la fiche de poste : 23 juillet 2021.